



NOTE n°2 : PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ELEVES **DE : L'ECOLE LA CROIX DES VIGNES**

Bonjour à tous et à toutes,

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire, où les choix d'organisation s'imposent, un travail de réflexion sur le retour progressif des élèves a été mené avec l'équipe éducative pour définir les modalités d'accueil, reposant sur un protocole sanitaire strict élaboré par les autorités ministérielles. Cette organisation doit répondre à une prérogative de sécurité sanitaire pour tous, enfants comme adulte, seule condition d'ouverture de l'école pour les enfants. Elle bouscule nos repères puisque les contraintes imposées sont nombreuses. Dans une telle situation, la complexité de l'ouverture d'école nécessite de prendre des décisions et implique un nombre important d'adaptations.

Malgré nos contraintes sanitaires et organisationnelles et vos contraintes personnelles et professionnelles, je suis convaincu que chacun aura à cœur de s'impliquer pour garantir la mise en œuvre de cette organisation. Notre priorité est notre santé et celle de nos enfants.

Nous vous présentons dans ce document **les conditions d'accueil de vos enfants à l'école à partir du 12 Mai.**

Information préalable

Ce document a été écrit en respectant les contraintes imposées par le protocole sanitaire en classes maternelles et élémentaire, édité par le ministère de l'Education Nationale. **Le retour de votre enfant étant basé sur le volontariat, je vous demande de prendre connaissance de ce texte attentivement afin de vous guider au mieux et éclairer votre choix. Un sondage vous sera adressé afin de connaître votre choix quant au retour progressif de votre enfant.**

Le dispositif présenté ci-après prendra effet à compter du mardi 12 mai et est envisagé jusqu'au 29 mai, sous réserve de nouvelles décisions gouvernementales. Ce protocole confirme que, dans un premier temps, nous n'accueillerons pas les élèves de TPS, PS et MS.

ARRIVEE ET SORTIE DE L'ECOLE

Pour pouvoir être accueilli à l'école, votre enfant ne devra pas avoir de température (pas plus de 37,8°) : **vous devrez donc prendre la température de votre enfant avant de quitter votre domicile, chaque matin. En cas de fièvre (> à 37.8°), l'enfant devra rester à son domicile. Chaque adulte de l'école aura le même fonctionnement.**

- ❖ L'arrivée et la sortie de votre enfant se fera de manière échelonnée. Un horaire d'arrivée sera défini par groupe afin de limiter le brassage des élèves et vous sera communiqué sur ce document. Une signalétique sera mise en place pour encadrer le déplacement et éviter le croisement des arrivées et départs des familles. Les gestes barrières et de distanciation sociale s'appliquent également aux abords de l'école.
- ❖ Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école. Votre enfant sera pris en charge au portillon par la personne chargée de l'accueil *

**Cf protocole sanitaire : « Proscrire l'accès aux locaux à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants, ...). Privilégier l'accompagnement par petits groupes d'élèves jusqu'à la classe par un personnel enseignant ou non enseignant de l'école. »*

- ❖ Comme indiqué ci-dessus, afin de contrôler les flux d'entrée et sortie des élèves, ceux-ci arriveront en fonction de l'ordre alphabétique. Voici les horaires de rentrée de vos enfants :

Les élèves dont le nom commence par :

LETTRES	Créneau horaire de rentrée	horaire de sortie*
Groupe garderie	8 h 45 – 8 h 55	16 h 45
De A à L compris	8 h 55 – 9 h 05	16 h 25 – 16 h 35
De M à Z compris	9 h 05 – 9 h 15	16 h 35 – 16 h 45

*N'ayant pas toutes les informations en ma possession, ces horaires sont indicatifs et pourront être modifiés.

AVANT ET PENDANT LA CLASSE

- ❖ **Un lavage des mains régulier aura lieu**, selon les recommandations définies dans le protocole sanitaire :
 - *Le lavage doit être réalisé, à minima :*
 - *A l'arrivée pendant 30 sec. (désinfection du robinet entre deux lavages)*
 - *Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;*
 - *Avant et après chaque repas ;*
 - *Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;*
 - *Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;*
 - *Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;*
 - *Le soir avant de rentrer chez soi.*

Il est important de ne pas brasser les élèves entre eux, (et encore moins les maternelles) qui pourtant souhaitent revenir à l'école pour retrouver une vie de groupe.

- ❖ **Les élèves devront respecter une distance d'au moins un mètre entre eux. Ce même respect de la distanciation s'imposera en classe, dans la cour de récréation, dans le couloir, dans les sanitaires.**
- ❖ **En arrivant, les élèves se positionnent individuellement sur les bandes de marquage devant chaque classe et attendent l'autorisation de l'enseignant pour entrer en classe. Chaque élève se lave les mains et va s'installer à sa table sans rien toucher en suivant le marquage au sol.**

Dans toutes les classes, les tables seront séparées d'un mètre entre elles. Pour éviter que les élèves ne se croisent, un marquage au sol sera prévu, de façon à indiquer un sens de circulation. Les élèves ne devront pas changer de classe.

Pour respecter la distanciation sociale et les mesures barrières, le nombre d'enfants accueillis sera également limité par classe comme annoncé dans la note n°1.

❖ **Pour les GS au CM2, le nombre d'élèves sera limité à 10*, assurant ainsi les meilleures conditions sanitaires.**

**il s'agit bien d'un nombre repère, l'effectif réel pourra être légèrement supérieur ou inférieur (en fonction des demandes pour les enfants de personnels prioritaires)*

- ❖ **Chaque enfant d'élémentaire** disposera de sa table pour l'ensemble des jours de présentiel, désinfectée chaque soir. Il ne pourra pas changer d'espace pendant la journée. Il aura son propre matériel nécessaire à son travail, qu'il devra apporter chaque jour de présence à l'école. Le matériel devra être désinfecté (à la maison) avant son retour la semaine suivante. Le mobilier non nécessaire sera neutralisé (bibliothèque collective entre autres...). Le travail par voie numérique (ordinateur, tablette) ne sera pas mis en place.
- ❖ **Le port du masque n'est pas recommandé en élémentaire mais les élèves peuvent toutefois en être équipés s'ils le souhaitent** et s'ils sont en mesure de le porter correctement. Il appartiendra aux familles de fournir le masque.
- ❖ **Concernant la maternelle (GS)**, comme le préconise le protocole du ministère de l'Éducation Nationale, l'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs sera retiré de la classe et le mobilier non nécessaire sera neutralisé afin que les élèves n'y aient pas accès.
- ❖ **Les vêtements portés par l'enfant devront être adaptés afin qu'il soit complètement autonome pour se rendre aux toilettes. Ils devront être changés chaque jour.**
- ❖ **Pour tous les élèves, prévoir un paquet de mouchoirs individuel. A RENOUELER SELON LES BESOINS.**

EN RECREATION

- ❖ **Les temps de récréation seront décalés pour éviter que les élèves ne se croisent et ils devront répondre également à la demande de distanciation physique prévue.**
- ❖ **Les jeux de contact, les jeux de ballons, les jeux de bac à sable, la structure de jeux, toboggan, vélos... sont interdits sur la cour de récréation, car il n'est pas possible d'assurer une désinfection des objets entre deux utilisations.** Cf protocole sanitaire : *« Proscrire les jeux de contact et de ballon et tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées. Neutraliser l'utilisation des jeux et installations d'extérieurs avec points de contact (par balisage physique, rubalise, ...) ou assurer une désinfection régulière adaptée. Proscrire la mise à disposition et l'utilisation de jouets collectifs ou assurer une désinfection après chaque manipulation...»*

Aucun objet provenant du domicile ne devra être amené à l'école.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Comme indiqué dans la note n°1, voici le planning des groupes en présentiel. La liste nominative des groupes est annexé à ce protocole par mail.

- **Classe de GS – CP (Nathalie POULAILLEAU)**

Tableau des jours d'accueil

MARDI 12	JEUDI 14	VENDREDI 15		LUNDI 18	MARDI 19
Groupe1 - CP	Groupe 2 - GS			Groupe 3 - GS	

LUNDI 25	MARDI 26	JEUDI 28	VENDREDI 29	
Groupe 1 - CP		Groupe 2 - GS		

- **Classe de CE1-CE2 (Elodie BORDRON)**

Tableau des jours d'accueil

MARDI 12	JEUDI 14	VENDREDI 15		LUNDI 18	MARDI 19
Groupe1 – CE1	Groupe 2 – CE1/CE2			Groupe 3 – CE1	

LUNDI 25	MARDI 26	JEUDI 28	VENDREDI 29	
Groupe 1 – CE1		Groupe 2 – CE1/CE2		

- **Classe de CE2-CM1 (Julie CRAMPON)**

Tableau des jours d'accueil

MARDI 12	JEUDI 14	VENDREDI 15		LUNDI 18	MARDI 19
Groupe1 – CM1	Groupe 2 – CE2			Groupe 3 – CE2	

LUNDI 25	MARDI 26	JEUDI 28	VENDREDI 29	
Groupe 1 – CM1		Groupe 2 - CE2		

- **Classe de CM1-CM2 (Lundi /jeudi et vendredi : Olivier MELLE et mardi : M David CAUDAL)**

Tableau des jours d'accueil

MARDI 12	JEUDI 14	VENDREDI 15		LUNDI 18	MARDI 19
Groupe1 – CM2	Groupe 2 – CM1			Groupe 3 – CM2	

LUNDI 25	MARDI 26	JEUDI 28	VENDREDI 29	
Groupe 1 – CM2		Groupe 2 – CM1		

Chaque enseignant poursuivra le travail de distanciel mis en place depuis le début du confinement. **Les enfants qui resteront à la maison auront le même contenu pédagogique que les enfants en présentiel.**

- ❖ **Je vous rappelle que l'accueil des élèves de TPS/PS et MS ne sera pas assuré pour la période jusqu'au 29 mai.** Le retour à l'école est progressif et la préparation de la rentrée des plus petits demande une réflexion plus poussée afin de leur assurer un contexte scolaire rassurant et protecteur. D'autre part, au vu des mesures sanitaires à prendre, les ASEMs seront présentes pour effectuer les tâches de désinfections quotidiennes demandées et donc moins disponibles pour la classe.

LE NETTOYAGE DES LOCAUX

Les locaux ayant accueilli des enfants devront être scrupuleusement nettoyés chaque soir : sols, portes et poignées, loquets, tables, chaises, interrupteurs, matériels pédagogiques utilisés, toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau...

Ils seront également nettoyés plusieurs fois par jour et l'aération de lieux sera faite à chaque pause (avant la classe, pendant les récréations, à la pause méridienne, après la classe)

RESTAURATION ET PERISCOLAIRE

Avec l'ensemble des maires et associations du territoire, la CCPA a pris les mesures suivantes :

- ❖ **Il n'y aura pas de restauration scolaire jusqu'à nouvel ordre** : les repas froids (pas de réfrigération, non réchauffable) devront être fournis par les familles, ils seront pris dans la classe de l'enfant, assis à leur place, sous la surveillance d'un personnel intercommunal. (Directives des élus de la CCPA). Chaque enfant apportera son couvert, sa serviette de table, sa gourde d'eau...
- ❖ **L'accueil périscolaire sera assuré dans des lieux différents** (la CCPA voulant éviter le brassage des élèves, les enfants seront affectés dans un lieu non défini à ce jour). Il est possible que ce lieu soit la classe de son école. **Une information par mail vous sera transmise dès qu'il sera connu.**

Exemple : un enfant sera accueilli le matin à 7h30 dans sa classe, il réalisera sa journée de classe à la même place, puis de 16h30 jusqu'au retour de ses parents, il restera toujours dans sa classe, dans les mêmes conditions que sur le temps scolaire. Le repas sera également pris à cette même place.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrières.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières.
- ❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrières.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Nous avons conscience que cette organisation engendre des conséquences sur votre propre fonctionnement d'adulte mais également sur votre enfant. Nous comptons sur la responsabilisation de tous.

Si vous choisissez le retour progressif de votre enfant à l'école, vous devez le préparer aux changements annoncés dans ce protocole. Afin qu'il se projette, il sera indispensable de lui expliquer ce qui lui sera demandé à l'école (pas d'interaction physique avec ses camarades, les jeux de cour et en classe seront proscrits ou adaptés au protocole...)

La confiance, la capacité d'adaptation et l'engagement de chacun permettra de vivre au mieux cette nouvelle organisation.

LIEN DU SONDAGE n°2 : <https://forms.gle/KgkujeHAUwbQJzLq6>

Olivier MELLE
chef d'établissement